

La fiche d'entreprise comme outil dans la construction d'une démarche de prévention en entreprise

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
04 & 05/02/2026

Coût
850 €

Intervenante
Nathalie DELATTRE
IPRP Ergonome

Au-delà de ses attendus réglementaires, la fiche d'entreprise offre l'occasion unique de fédérer l'équipe pluridisciplinaire autour d'une vision partagée des besoins de l'adhérent et de coconstruire une démarche de prévention efficace. Cette formation de 2 jours vous apportera la méthodologie et les outils concrets pour transformer l'élaboration de la fiche d'entreprise en un moment-clé de l'accompagnement préventif.

objectifs

- ◀ Accompagner l'équipe dans la mise en place d'une dynamique de travail pluridisciplinaire
- ◀ Construire une fiche d'entreprise
- ◀ Aider chaque acteur-riche à se situer et à interagir dans une démarche de prévention
- ◀ Connaître et adapter le contenu type d'une fiche d'entreprise et celui de ses différentes rubriques
- ◀ Savoir repérer les risques des postes de travail de l'entreprise
- ◀ Savoir appliquer la méthode et les outils pour établir une fiche d'entreprise

public

Chacun des membres d'une équipe de santé au travail contribuant à l'élaboration d'une fiche d'entreprise

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- ◀ Pédagogie active et participative
- ◀ Apports théoriques
- ◀ Analyse de situations concrètes

évaluation

- ◀ Mise en pratique de la méthodologie et des outils à partir d'une situation de travail
- ◀ Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- ◀ Rôle et articulation des différents acteur-riche-s autour d'une démarche de prévention : quelle dynamique mettre en place ?
- ◀ La fiche d'entreprise :
 - Cadre réglementaire
 - Quel contenu ?
 - Comment ?
 - Communiquer avec l'entreprise.
 - Éléments utiles préalables à la visite
 - Repérer les situations dangereuses (physiques, chimiques, biologiques, charge mentale, efforts et manutentions, gestes répétés...) et les postes concernés.
 - Les risques d'accidents du travail et de maladies
- ◀ Les actions de prévention réalisées ou préconisées :
 - Métrologie en fonction du risque
 - Protection collective spécifique aux différents types de risques.
 - Les équipements de protection individuelle
- ◀ Aider les entreprises à construire et à conduire un plan d'action, le lien de la FE avec l'évaluation des risques professionnels menée par l'employeur